

Commission Gatineau, Ville en santé

PROCÈS-VERBAL

2^e séance 2020 tenue le 18 juin 2020 de 9 h à 12 h

Vidéoconférence

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

PRÉSENCES :

Membres

Madame Renée Amyot, présidente

Monsieur Jean-François LeBlanc, vice-président

Madame Myriam Nadeau, membre

Monsieur Alain Godmaire, Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais

Madame Sylvie Lafontaine, Direction de la santé publique

Monsieur Mustapha Bahri, Comité Concert'Action

Monsieur Daniel Cayley-Daoust, Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais

Madame Nathalie Lepage, Centraide Outaouais

Madame Mychèle Osborne, Table des aînés de Gatineau

Madame Kathleen Barrette, Société de transport de l'Outaouais

Madame Mélanie Pilon-Gauvin, Office d'habitation de l'Outaouais

Membre d'office

Monsieur Maxime Pedneaud-Jobin, Maire de la Ville de Gatineau

Ressources internes

Madame Anick Fortin – Coordinatrice aux commissions et comités – SLSDC

Madame Geneviève D'Amours – Directrice par intérim – SLSDC

Madame Myriam Houde – Service de police de la Ville de Gatineau

Secrétaire

Madame Roxanne Lauzon – Secrétaire aux commissions et comités – SLSDC

ABSENCES :

Membres

Madame Julie Legault, Commissions scolaires de Gatineau

Monsieur Jacques Dumouchel, Cégep de l'Outaouais

Madame Nathalie St-Amour, Université du Québec en Outaouais

Madame Anne-Marie Ménard, Direction de la santé publique

Étaient aussi présents

Monsieur Jean-Charles Pichereau, Attaché politique au Cabinet du ministre de la Famille et ministre responsable de la région de l'Outaouais

Madame Maryse Gaudreault, Députée de Hull

Madame Laurence Guillot, attachée de presse, Cabinet du maire

La séance débute 9 h 02.

1. Mot de bienvenue

Madame Renée Amyot souhaite la bienvenue à tous à la première rencontre de la Commission Gatineau, Ville en santé présentée en webdiffusion et remercie les membres et les invités pour leur présence. Elle remercie madame Boudreault et monsieur Pichereau de leur présence et mentionne que monsieur le Maire se joindra à la rencontre un peu plus tard.

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Renée Amyot demande aux membres d'utiliser la section de clavardage pour demander la parole pendant la rencontre. Aucun membre ne désire faire d'ajout à l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur Mustapha Bahri

Appuyé par madame Michèle Osborne

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre jour de la présente séance à l'unanimité.

Adoptée.

3. Dépôt et suivis du procès-verbal de la réunion du 6 février 2020 et de la réunion extraordinaire du 21 mai 2020

Madame Renée Amyot informe les membres que les procès-verbaux de la Commission Gatineau, Ville en santé du 6 février et du 21 mai sont en processus de dépôt au conseil municipal.

4. Période de questions citoyennes et citoyens

Aucun citoyen n'a fait parvenir de questions à la Commission. Madame Renée Amyot rappelle que les citoyens ont la possibilité de faire parvenir leur question à la Commission par courriel via le site Web de la Ville.

5. Suivis des dossiers de la Commission

5.1 Système alimentaire durable

Madame Geneviève D'Amours informe les membres que les travaux se sont poursuivis, notamment avec l'équipe de la Santé publique qui a amorcé les démarches en lien avec le diagnostic régional. La Ville est en processus d'embauche d'un consultant externe, qui aura pour mandat de rédiger le diagnostic de la Ville de Gatineau. Un comité de la Commission Gatineau, Ville en santé sera mis en place. Madame Myriam Nadeau, les Commissions scolaires et le Comité de Vie de Quartier du Vieux Gatineau ont démontré de l'intérêt pour siéger à ce comité. Une première rencontre aura lieu d'ici le début de l'automne. Le diagnostic devrait être présenté d'ici la fin de l'année 2020.

5.2 Projet-pilote du jeu libre dans la rue

Madame Geneviève D'Amours informe les membres que les citoyens ont été nombreux à déposer des demandes. C'est plus de 425 demandes qui ont été reçues. De ce nombre, 85 demandes ont été analysées par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés et le Service des infrastructures. 50 rues et impasses et 4 pâtés de maisons ont été approuvées et seront déposées sous peu au conseil municipal pour adoption.

6. Plan d'action du Comité des directeurs intersectoriels en itinérance de l'Outaouais

Monsieur Alain Godmaire présente les enjeux et les défis ainsi que les réalisations dans la lutte à l'itinérance en Outaouais. Un survol de la population desservie et une analyse des tendances sont présentés. Monsieur Godmaire poursuit avec l'évolution du nombre de places disponibles en refuge.

Depuis 2018, plusieurs actions ont été réalisées en matière de lutte à l'itinérance. Sous la responsabilité du CISSS de l'Outaouais, le mandat du Comité directeur intersectoriel en itinérance de l'Outaouais (CDIIO) se situe au niveau de l'organisation des services et vise à coordonner les efforts des différents partenaires et à développer un plan d'action intersectoriel régional en matière de lutte à l'itinérance. Il y a trois enjeux prioritaires identifiés par le CDIIO touchant la problématique de l'itinérance en Outaouais soient l'accès et le maintien en logement, l'accès à la nourriture ainsi que l'insertion/réinsertion des personnes en situation d'itinérance. Il y a eu des développements pour le soutien à l'intervention en contexte d'itinérance, entre autres, avec des ententes de collaboration intersectorielle en itinérance visant à améliorer l'efficacité de la collaboration entre les organisations qui interviennent en itinérance en assurant la référence et l'accès à des services d'aide ainsi que l'accès au logement. Des projets ont aussi été mis en place pour le soutien à l'intervention pour la prévention de l'itinérance tel que l'implantation de la Stratégie d'accès aux soins et aux services pour la clientèle en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Un continuum de logement et d'hébergement du CISSS de l'Outaouais a aussi été développé avec la création de nouvelles places d'hébergement en santé mentale en 2019-2020.

Dès le début de l'urgence sanitaire, il y a eu activation d'une cellule de crise coordonnée par la DSMD du CISSS avec les partenaires concernés (Ville de Gatineau, Soupe populaire de Hull, Gîte Ami; le BRAS; CIPTO) qui a pour mandat de suivre l'évolution de la situation ainsi que la coordination (plan mensuel) et la planification du retour à la normale avec la reprise graduelle des activités. Des ajouts ont été faits au niveau du soutien financier et en ressources humaines ont été déployés dans le milieu.

Monsieur Godmaire décrit les actions prioritaires du Plan d'action régional en itinérance 2020. L'amélioration de l'arrimage entre les intervenants en soutien communautaire en logement social et les intervenants du CISSS, le soutien du développement de logements atypiques de transition et permanents, la mise en place de solutions à la problématique d'insécurité alimentaire, le

développement du continuum des services d'aide directe en itinérance, la mise en place des mesures de soutien et d'accompagnement à la préemployabilité ainsi que la poursuite du dossier présenté au MSSS pour le développement d'un service de répit/dégrisement dans le continuum de services de dépendance font partie de ces priorités.

On demande si des mesures particulières seront mises en place pour les femmes. Il n'y a pas d'actions précises aux femmes, mais le tout sera ramené au CDIO. On souligne l'importance des mesures structurantes pour les résultats à long terme. On se questionne aussi sur l'ampleur de la croissance de l'itinérance cachée. Monsieur Godmaire confirme que tous sont conscients qu'une partie de la population vit en situation d'itinérance et passe sous les radars. On se questionne sur la possibilité d'alléger le diagnostic au niveau de la santé mentale. On demande aussi si une date précise pour la fin de l'hébergement au Centre Robert-Guertin a été identifiée. Madame D'Amours confirme que la date est inconnue pour le moment, mais mentionne que la Ville et les partenaires étudient déjà les différentes options de relocalisation lors de la reprise des activités courante au centre.

7. Cadre de référence municipal en itinérance et plan d'action triennal

Monsieur Maxime Pedneaud-Jobin mentionne que la prochaine présentation est très symbolique et que le moment est important puisque c'est la première fois dans l'histoire de la Ville qu'on adoptera un cadre de référence et un plan d'action en itinérance. Ces outils nous permettront de mieux définir les enjeux ainsi que le rôle de la Ville de Gatineau en lien avec les actions à mettre en œuvre. Il espère que cela permettra à la Ville d'être un meilleur partenaire et un meilleur leader au niveau de la lutte à l'itinérance. Il remercie madame Boudreault et monsieur Pichereau de leur présence.

Madame Renée Amyot remercie monsieur Alain Godmaire pour la présentation du Plan d'action du Comité des directeurs intersectoriels en itinérance de l'Outaouais. Elle ajoute que les plans respectifs du réseau de la santé et de la Ville sont intimement liés et que la Ville est un grand partenaire du Centre intégré de santé et de services sociaux dans le dossier de l'itinérance.

Madame Renée Amyot remercie également les membres du comité aviseur pour leur implication dans ce dossier qui ont contribué à l'élaboration des orientations, du cadre de référence en itinérance ainsi que dans l'élaboration des rôles et responsabilités de la Ville. La présentation a été acheminée aux membres par courriel.

Madame Geneviève D'Amours présente le Cadre de référence municipal en itinérance ainsi que le plan d'action triennal 2021-2022 afin d'obtenir une recommandation de la Commission Gatineau, Ville en santé pour l'adoption de ceux-ci au conseil municipal. Elle rappelle les démarches qui ont conduit à la création de ceux-ci ainsi que la définition de l'itinérance. Elle explique ensuite le processus de désaffiliation sociale et les cinq grands principes directeurs afin de mettre en place une approche globale et adaptée. La Ville entend travailler en complémentarité et de façon cohérente avec ses partenaires afin d'inscrire ses actions dans un continuum de services qui permet de comprendre l'itinérance et de travailler en concertation pour agir en amont afin de mieux prévenir l'itinérance. Le tout en intervenant auprès des personnes dans le besoin et en facilitant l'insertion des personnes en situation d'itinérance.

Le cadre de référence comprend quatre grandes orientations :

- Un toit convenable pour tous;
- Des interventions adaptées aux réalités;
- L'inclusion de tous;
- Agir ensemble.

Madame Geneviève D'Amours présente les objectifs de chacune des orientations ainsi que les actions à mettre en œuvre afin de réaliser ceux-ci. Les résultats attendus sont aussi décrits pour chacune des orientations. Le budget de mise en œuvre du plan d'action est également présenté.

Il est prévu de créer un comité interservices qui aura pour mandat de mettre en œuvre les actions du plan d'action, d'assurer le suivi et l'évaluation annuelle du plan d'action triennal municipal en itinérance.

Il y aura aussi embauche d'un coordonnateur au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés. Un bilan annuel à la Commission Gatineau, Ville en santé ainsi un mécanisme de reddition de compte au conseil municipal seront mis en place.

On précise que le PAJ-SM correspond au Programme d'accompagnement justice en santé mentale. Monsieur le Maire confirme aussi que les sommes proposées seront récurrentes. Un second plan triennal est d'ailleurs prévu. On demande si la mouvance des personnes en situation d'itinérance entre

les villes a été considérée dans l'approche citoyenne. On mentionne que l'approche citoyenne retenue se veut inclusive et non uniquement pour les résidents du Québec. Les services d'aide sont disponibles pour tous. On précise aussi que certains budgets sont disponibles pour des projets spéciaux liés au plan d'action et que ceux-ci seront travaillés en collaboration avec les acteurs du milieu. Les membres remercient l'administration pour le travail accompli. On demande de clarifier dans le plan lorsque la Ville est collaborateur, facilitateur ou leader dans chacune des actions. Les niveaux de responsabilités des actions définies seront définis. On demande aussi d'ajouter aux principes directeurs la notion de la capacité des gens de sortir d'une situation d'itinérance. On confirme aussi qu'un plan de communication sera développé Madame D'Amours précise que la Ville soutient les organismes qui ont des projets au niveau du développement de logement. Un comité du logement atypique a été mis en place et la Ville y contribuera. On demande aussi de prendre en considération les terrains contaminés qui sont disponibles, mais dont le coût de décontamination est trop élevé.

Madame Nathalie Lepage informe les membres d'un possible conflit d'intérêts puisque son conjoint est maintenant président de l'organisme Mon Chez-nous en logement. Les membres sont à l'aise avec la situation et n'y voient pas de conflit d'intérêts.

Monsieur Maxime Pedneaud-Jobin quitte à 10 h 50.

CONSIDÉRANT QUE la Commission Gatineau, Ville en santé a pour mandat de faire des recommandations au conseil municipal sur les orientations à donner aux actions et politiques qui favorisent la qualité de vie de la population gatinoise, tout en mettant l'accent sur les actions dans les milieux défavorisés et auprès des clientèles vulnérables.

CONSIDÉRANT QUE la Commission Gatineau, Ville en santé a inscrit, dans son Plan de travail 2019-2020, l'élaboration et la mise en œuvre d'un Cadre de référence municipal en itinérance.

*Il est proposé par monsieur Jean-François LeBlanc
Et appuyé par madame Nathalie Lepage*

Que la Commission Gatineau, Ville en santé recommande au conseil municipal :

CGVS-2020-07

Adopter le Cadre de référence municipal en itinérance

CGVS-2020-08

Adopter le Plan d'action triennal 2021-2023

Adoptée à l'unanimité.

Pause de 11 h 03 à 11 h 14.

8. Bilan du Plan d'action intégré triennal 2017-2019 – Famille, Aînés (MADA) et Accessibilité universelle ainsi que le Plan d'action transitoire 2020 2021

Monsieur Patrick Campeau présente le bilan 2017-2019 et le plan d'action transitoire 2020-2021 du Plan d'action intégré triennal Famille, Aînés (MADA) et Accessibilité universelle afin d'obtenir une recommandation de la Commission Gatineau, Ville en santé pour le dépôt du Bilan au conseil municipal et l'adoption du Plan d'action. Il résume les grandes lignes des événements qui ont mené à la création du plan d'action 2017-2019 et décrit les faits saillants de chacun des axes de celui-ci. Il présente aussi des réalisations additionnelles qui n'étaient pas inscrites au plan initial. 55 % des actions prévues au plan sont en cours de réalisation et 32 % des objectifs sont complétés. 49 actions ont été réalisées ou partiellement réalisées entre 2017-2019, considérant que certaines réalisations ne correspondent qu'en partie aux indicateurs initialement identifiés. Ainsi, une majorité des réalisations ont des retombées positives pour les familles, les aînés et les personnes en situation de handicap. Les prochaines étapes sont la poursuite des engagements en cours et l'adaptation des indicateurs avec le contexte actuel. La promotion des réalisations ainsi que la révision des stratégies de mobilisation et d'appropriation interservices font aussi partie des objectifs à court terme. Une mise en œuvre de la démarche de renouvellement de plan d'action répondant aux obligations Municipalité amie des aînés et des personnes en situation de handicap est en cours.

Une réflexion sur la mise à jour de la Politique de développement social et de la Politique familiale qui arrivent à la fin de leur cycle de vie ainsi qu'un arrimage nécessaire avec les démarches de la

planification stratégique de la Ville de Gatineau apportent le développement d'un plan transitoire pour 2020 et 2021. Aussi, la démarche d'une mise à jour du plan d'action Municipalité amis des aînés demande environ 18 mois selon les recommandations du Secrétariat aux aînés, tandis que la démarche d'identification des obstacles et de renouvellement d'un plan d'action pour les personnes handicapées demande environ un an, selon les recommandations de l'Office des personnes handicapées du Québec. Les objectifs de chacun des axes de ce plan transitoire sont présentés aux membres de la Commission. Le cadre budgétaire est ensuite partagé.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau s'est engagée dans la certification Municipalité amie des aînés.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau est assujettie à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration sociale, scolaire et professionnelle et que cette loi oblige les municipalités à produire un Plan d'action annuel, à l'égard des personnes handicapées.

CONSIDÉRANT QUE la Commission Gatineau, Ville en santé a été identifiée comme responsable du comité de suivi Municipalité amie des aînés.

CONSIDÉRANT QUE la Commission Gatineau, Ville en santé s'est engagée, dans son Plan de travail 2019-2020, à prendre connaissance du bilan annuel du Plan d'action intégré Famille, Aînés (MADA) et Accessibilité universelle ainsi que de suivre les travaux Municipalité amie des aînés et de la Politique familiale.

*Il est proposé par Mychèle Osborne
Et appuyé par Mustapha Bahri*

Que la Commission Gatineau, Ville en santé recommande au conseil municipal :

CGVS-2020-09

Le dépôt du Bilan du Plan d'action intégré triennal Famille, Aînés (MADA) et Accessibilité universelle 2017-2019.

CGVS-2020-10

L'adoption du Plan d'action transitoire Famille, Aînés (MADA) et Accessibilité universelle 2020-2021

Adoptée à l'unanimité.

9. Situation COVID-19

Madame Geneviève D'Amours fait un court bilan des actions qui sont mises en place depuis le début des restrictions reliées à la Covid-19. Elle mentionne notamment que plusieurs centres communautaires ont été prêtés aux organismes communautaires et plus de 13 000 appels ont été effectués auprès des aînés des communautés les plus vulnérables. Plus de 9 000 aînés ont été rejoints.

10. Varia

Il n'y a aucun sujet ajouté.

11. Prochaine séance – 24 septembre 2020

La prochaine séance de la Commission Gatineau, Ville en santé aura lieu le 24 septembre 2020.

12. Levée de la séance

La séance est levée à 12 h.

*Il est proposé par madame Myriam Nadeau
Appuyé par monsieur Jean-François LeBlanc*

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance.

Adoptée.

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière

PRÉSIDENTE
MADAME RENÉE AMYOT

SECRÉTAIRE
MADAME ROXANNE LAUZON